

PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVENTION INONDATIONS PAPI VIENNE-CLAIN

**REALISEZ VOS TRAVAUX DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
INONDATION PRECONISÉS PAR VOTRE DIAGNOSTIC *
(cofinancement à hauteur de 80% FPRNM**)**

**Demandez le dossier de demande de subvention (formulaire A-37)
par mail : papi@grandpoitiers.fr ou par tél : 06 48 11 69 55**

Grand Poitiers accompagne gratuitement les propriétaires de biens situés en zone inondable à la rédaction des demandes de subventions*, pour la réalisation des travaux :

- 1 Chiffrez vos travaux préconisés dans votre diagnostic vulnérabilité inondation**
- 2 Demandez votre dossier de demande de subvention à Grand Poitiers**
- 3 Préparez votre dossier de demande de subvention avec Grand Poitiers**
- 4 Dépôt du dossier par Grand Poitiers à la Direction Départementale des Territoires**
- 5 Réception de l'accusé de réception de la DDT**
- 6 Recevabilité du dossier (délai maximum de 2 mois à réception du dossier)**
- 7 Attendez l'arrêté préfectoral d'attribution de subvention pour commencer les travaux (délai maximum de 8 mois d'instruction à compter de la date de dépôt)**
- 8 Informez la DDT de la date de commencement des travaux**
- 9 Possibilité de demander une avance de 30% de la subvention ou 60% (si crédit)**
- 10 Commencez vos travaux (dans un délai de 2 ans à la date de notification de l'arrêté) possibilité de les réaliser par étapes si vous le souhaitez.**
- 11 Envoyer à la DDT les factures acquittées et des photos des travaux réalisés**
- 12 Possibilité de demander des acomptes selon l'avancement des travaux.**
- 13 Demandez le solde de la subvention.
Vous avez 12 mois à compter de la date prévisionnelle d'achèvement des travaux pour déclarer l'achèvement des opérations.**



* Accompagnement co-financé par l'Etat (50%), l'Union européenne (30%) et par Grand Poitiers (20%)

** FPRNM : Fonds de prévention des risques naturels majeurs ou fonds Barnier

Renseignements

Grand Poitiers
Mission Prévention
Gestion de crise Résilience
06 48 11 69 55

